## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice: 08

Présents: 06

Procuration: 01

Votants: 07

L'an deux mil six, le 05 décembre,

le Conseil Municipal de la commune de La Pouge,

dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence

REQUIA LA PRÉFECTURE DE LA CREUSE

4 DEC. 2006

de M. GROUSSAUD Raymond, Maire.

Présents: GROUSSAUD, BUSSIERE, JENNEPIN, NOEL,

BATAILLON, GARISSON

Absent excusé: M COUQUET (pouvoir à M GROUSSAUD)

Absente: Mme DEMERY

M. BUSSIERE a été élu secrétaire de séance.

Objet: Desserte ferroviaire

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la motion présentée par l'Association des Maires et adjoints de la Creuse le 21 octobre 2006 à savoir :

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine-Chateauroux-Vierzon-Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris.
- L'aménagement de la ligne Guéret-Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,
- Une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances, Evaux, Chambon, Budelière), et les trains au départ de Montluçon.

ARRIVÉE 18 DEC. 2006 Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus Au registre sont les signatures,

Affiché le,

Pour copie conforme,

En Mairie le 05 Décembre 200

Le Maire.

R. Groussaud